

Annexe 2 (évaluation des risques conditionnant l'audit externe)

TABLEAUX D'ÉVALUATION DES RISQUES**1 - Domaine EXPLOITATION**

Domaines	Facteurs de risques	Niveau de risques				Σ
		0	1	2	3	
Clients desservis et concomitance d'activités	<ul style="list-style-type: none"> Voie maintenue et exploitée par un gestionnaire d'infrastructure, desservie par une ou plusieurs entreprises ferroviaires, (EF) et/ou par un opérateur de transport non EF Nombre d'installations terminales embranchées et de sous embranchés, complexité du plan de voie 	Desserte d'un seul site	Un seul exploitant intervenant sans concomitance d'activités	Plusieurs exploitants intervenant sans concomitance d'activités (partage spatio temporel);	Plusieurs exploitants intervenant avec concomitance d'activités	
		Engagement d'un seul train à la fois circulant sur la même section de ligne et sans refoulement	Engagement d'un seul train à la fois circulant sur la même section de ligne	Engagement possible de plusieurs circulations dans le même sens ou en sens opposés sur la même ligne	Engagement possible de plusieurs circulations dans le même sens ou en sens opposés sur la même ligne	
Engagement des trains	<ul style="list-style-type: none"> Engagement de plusieurs circulations dans le même sens ou en sens opposés sur la même ligne (nez à nez, rattrapage, ...) 	Engagement d'un seul train à la fois circulant sur la même section de ligne et sans refoulement	Engagement d'un seul train à la fois circulant sur la même section de ligne	Engagement possible de plusieurs circulations dans le même sens ou en sens opposés sur la même ligne		
Vitesse		Vmax inférieure ou égale à 6km/h	Vmax comprise entre 7 et 30 km/h.	Vmax comprise entre 31 et 50 km/h.	Vmax comprise entre 51 et 70 km/h	Vmax supérieure à 70 km/h
Total exploitation de 4 à 6 :		Facteurs de risques ne nécessitant pas un audit externe réalisé par un organisme d'inspection.				0
Total exploitation de 7 à 11 :		Facteurs de risques nécessitant un audit externe réalisé par un organisme d'inspection.				

2 - Domaine INFRASTRUCTURES

Domaines	Facteurs de risques	Définitions	Niveau de risques				Σ
			0	1	2	3	
Voie et appareils	<ul style="list-style-type: none"> Linéaire de voie (hors voies à l'intérieur des établissements) 	<p>(*) L'état des constituants et la qualité de la géométrie sont jugés acceptables des lors qu'ils permettent de respecter, sans mesures restrictives, le référentiel de maintenance pour certaines infrastructures ferroviaires sans circulations de voyageurs porté par l'arrêté du 28 sept 2016.</p>	Linéaire total des voies inférieur à 1000 mètres	Linéaire total des voies compris entre 1 km et 10 km	Linéaire de voies compris entre 10 km et 40 km	Linéaire voie de plus de 40 km	
	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'appareils 		moins de 5 appareils de voie	moins de 10 appareils de voie	entre 10 et 40 appareils de voie	plus de 40 appareils de voie	
INFRASTRUCTURE	<ul style="list-style-type: none"> Etat des constituants et qualité de la géométrie 			Infrastructure voie et appareils dans un état conforme aux normes du référentiel de maintenance(*)		Infrastructure voie et appareils dans un état nécessitant des mesures restrictives fixées par le référentiel de maintenance(*)	
	<ul style="list-style-type: none"> Consistance de la signalisation 		Signalisation essentiellement constituée de pancartes fixes.	Signalisation comprenant plusieurs signaux mobiles. Commande à distance de plusieurs appareils	Signalisation essentiellement constituée de signaux mobiles et d'appareils commandés à distance.	Signalisation essentiellement constituée de signaux mobiles et d'appareils commandés à distance.	
	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de circuits de voie 		Pas de circuit de voie	Moins de 4 circuits de voie (hors PN)		Plus de 4 circuits de voie (hors PN)	
	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de postes d'aiguillage 		Pas de poste			Présence d'un poste d'aiguillage tenu par le gestionnaire d'infrastructure ou son exploitant	

Domaine INFRASTRUCTURES (suite)

Domaines	Facteurs de risques	Définitions	Niveau de risques					Σ
			0	1	2	3	4	
PN (Passages à niveau ou traversées routières ouvertes au public)	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de PN Nombre de PN à signalisation automatique lumineuse et sonore SAL (non conditionnel- non FC) Importance du trafic routier aux PN 	<p>Les catégories de passages à niveau sont celles prévues par l'arrêté du 18 mars 1991 relative au classement, à la réglementation et à l'équipement des passages à niveau.</p> <p>(*) Les routes à grande circulation sont listées dans le décret n° 2009-615 du 3 juin 2009.</p> <p>Les ouvrages d'art concernés sont les ouvrages de franchissements destinés à la circulation ferroviaire, d'ouverture supérieure ou égale à deux mètres ; et le cas échéant, les tunnels, tranchées couvertes ou galeries de protection ; Les ouvrages en terre sensibles sont ceux présentant ou ayant présenté des désordres, les OT ayant fait l'objet de traitement qui requiert entretien et suivi, les OT au droit desquels l'environnement a été à l'origine de phénomènes pouvant présenter des risques pour les circulations (chutes de rochers, coulées de boue, etc.) conformément au référentiel de maintenance annexé à l'arrêté du 28 septembre 2016 portant un référentiel de maintenance pour certaines infrastructures ferroviaires sans circulations de voyageurs.</p>	Absence de PN	Présence de 1 ou 2 PN toutes catégories (sauf SAL non FC)	Entre 3 et 10 PN toutes catégories (sauf SAL non FC)	Plus de 10 PN de toutes catégories (sauf SAL non FC)	4	
			<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'ouvrages d'art (OA) Nature des OA Etat des OA et des ouvrages en terre (OT) 	<p>Aucun ouvrage de portée supérieure à deux mètres</p> <p>Présence uniquement de pont-rail en béton ou maçonnerie à travée unique et/ou d'OT non sensibles</p>	<p>Présence d'un PN à SAL non FC</p> <p>Présence d'au moins un pont-rail en béton ou maçonnerie à plusieurs travées, et/ou d'au moins un PRA à tablier métallique et/ou d'au moins un petit tunnel</p>	<p>Présence d'au moins un pont-rail à tablier métallique à plusieurs travées, et/ou d'au moins un ou plusieurs tunnels de moins de 100m</p>	<p>Présence de plusieurs PN à SAL (non FC) sur voirie à grande circulation routière (*)</p> <p>Présence d'au moins un pont-rail à tablier métallique à plusieurs travées, et/ou de plusieurs OT sensible et/ou d'un tunnel de plus de 100m</p>	
INFRASTRUCTURES								
Total Infrastructure de 1 à 8 :			Facteurs de risques ne nécessitant pas un audit externe réalisé par un organisme d'inspection.					0
Total Infrastructures de 9 à 32 :			Facteurs de risques nécessitant un audit externe réalisé par un organisme d'inspection.					0

**3 - Domaine MARCHANDISES DANGEREUSES SOUMISES AU REGLEMENT CONCERNANT LE TRANSPORT INTERNATIONAL FERROVIAIRE
DES MARCHANDISES DANGEREUSES (règlement dit « RID ») et ENVIRONNEMENT**

Domaines	Facteurs de risques	Niveau de risques				Σ
		0	1	2	3	
MARCHANDISES DANGEREUSES et ENVIRONNEMENT	Marchandises Dangereuses (MD)	<ul style="list-style-type: none"> Pas de circulation de wagons soumis à l'obligation de placardage ou signalisation au titre du RID 	-	-	Circulation de wagons soumis à l'obligation de placardage ou signalisation au titre du RID	-
	Environnement	<ul style="list-style-type: none"> Topographie : Talus de grande hauteur, plateforme en surplomb, contiguïté de la plateforme avec cours d'eau importants ou plans d'eau profonds, soit des critères environnementaux susceptibles de provoquer un accident ou d'en aggraver les conséquences. 	Traversée de zone urbanisée	Site particulier à proximité et pouvant être impacté par un événement ferroviaire	Installations classées définies aux articles L. 515-32 et L. 515-36 du code de l'environnement surplombées par les infrastructures et pouvant être impactées par un événement ferroviaire	
Total MD et ENVIRONNEMENT de 0 à 2 :		Facteurs de risques ne nécessitant pas un audit externe réalisé par un organisme d'inspection.				0
Total MD et ENVIRONNEMENT de 3 à 6 :		Facteurs de risques nécessitant un audit externe réalisé par un organisme d'inspection.				